



La cession du bloc majoritaire d'UMHS détenu par Monsieur Ollivier Scialom est intervenue mardi 4 octobre 2022 au profit de la société Looten (59).

La société Looten déclare avoir l'intention de déposer une offre de rachat au profit des autres actionnaires et, le cas échéant de solliciter auprès d'Euronext une radiation des titres UMHS de la cote d'Euronext Access.

Les actionnaires seront informés de cet éventuel process par un communiqué ultérieur.